

COMPTE-RENDU SOMMAIRE - DU CONSEIL MUNICIPAL
11 septembre 2018 à 20h30 en Mairie

Le 11 septembre 2018 à 20h30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans son lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : Tous sauf

Absents représentés : Pierre QUILLERE par Juan GARCIA RODRIGUEZ, Romain GIRARDIN par Pascal POISSON, Yvonne THIMOND par Brigitte LAGRUE, Jean-Paul COLMONT par Nathalie VERON, Régis NOIZET par Jérémy ARAQUE

Absents excusés : Céline PECHART, Catherine RUIZ

Absents non excusés: Morgane DOR, Jacky PINGRET, Hélène D'ARAQUY

Olivier CHANOINAT, Trésorier, présent

Jérémy ARAQUE a été nommé secrétaire.

Lecture du registre des délibérations du 3 juillet 2018 par le secrétaire de séance

Adopté à l'unanimité

Communications

12/09/2018 - 20h30 Commission animation Noël

13/09/2018 - 9h Réunion préparation bulletin

13/09/2018 - 14h30 Réunion pacte territorial d'insertion à la CSD de Sézanne

13/09/2018 - 18h Conseil communautaire

14/09/2018 - 10h Signature convention TFBCO à la Sous-Préfecture de Château Thierry

14/09/2018 -18h Vernissage OTMR

14/09/2018 - 19h30 AG de l'APEM

14/09/2018 - 20h30 AG Tennis Club

15/09/2018 - Concert église à 20h "Canto de los pueblos"

16/09/2018 - Journées du Patrimoine - Animations remparts

21/09/2018 - AG APEL Jeanne d'Arc à 18h30

22/09/2018 - Fête du sport

06/10/2018 - Octobre rose

09/10/2018 - Semaine bleue

Etude réalisée par Madame Thevenin (Architecte des bâtiments de France) et Monsieur Coqueret sur Montmirail - document disponible à la Médiathèque

Maintien de la 3ème fleur par le jury régional

Point sur l'installation Gens du voyage

Travaux Glycine Molotte

Travaux à l'emplacement du 14-16 rue du Docteur Philippe Amelin

Travaux Tour de Montléan

Point sur la rentrée scolaire

Présentation du projet de béguinage au couvent

DELIBERATIONS

2018-9742 Echange du chemin communal "Chemin de la Grâce à Mondant" avec une partie des parcelles cadastrées section AO n°12,13,14 et 23

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet d'échange d'une partie du chemin communal du Chemin de la Grâce à Mondant" avec une partie des parcelles cadastrées section AO n°12,13,14 et 23.

Il s'agit ici de déplacer le chemin rural afin d'apporter plus de facilité pour l'exploitation des parcelles qu'il traverse. La création du chemin sur la surface échangée sera à la charge des propriétaires des parcelles concernées, Monsieur et Madame GUYOT.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré:
AUTORISE Monsieur le Maire à réaliser l'enquête publique.

Adopté à l'unanimité

2018-9743 Cession d'une partie du domaine public situé rue du Vauchamps à Hautefeuille au propriétaire de la parcelle cadastrée section ZH n°85

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le projet de cession d'une partie du domaine public à Monsieur Philippe JERGER, 8 rue de Vauchamps à Hautefeuille. Il s'agit ici d'une régularisation concernant un ancien puits communal dont l'emplacement est visible au cadastre et qui est en réalité intégré dans la propriété de Monsieur JERGER.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré:
AUTORISE Monsieur le Maire à réaliser l'enquête publique.

Adopté à l'unanimité

2018-9744 Cession des parcelles cadastrées section BE n°442 et BE n°445

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le projet de la cession des parcelles cadastrées section BE n°442 et BE n°445 située au croisement de la rue de Pommesson et de la rue du Moulin Saint Martin à Monsieur Fabrice GIGUET.

Suite à l'évaluation du terrain par le service de domaines il est proposé de céder le terrain de 3 371 m² sous forme de location-vente pour un total de 8 100 €. Le règlement sera réalisé en 45 mensualités de 180 €.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré:
AUTORISE la cession du terrain cadastré section BE n°442 et 445 à Monsieur Fabrice Giguet sous forme de location vente pour 8100 € en 45 mensualités de 180 €.

Adopté à la majorité avec 2 abstentions (Jérémy ARAQUE et Régis NOIZET)

2018-9745 Contrat de Maitrise d'œuvre pour la réalisation des travaux de restauration des façades extérieures de l'église de l'Echelle le Franc.

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le projet de contrat de maitrise d'œuvre pour la réalisation des travaux de restauration de l'église de l'Echelle le Franc.

Un premier diagnostic a été réalisé par Monsieur Nicolas DEHU, architecte du patrimoine. Les travaux à réaliser sont estimés à 118 000 € HT. La proposition de maitrise d'œuvre s'élève à 10% soit provisoirement 11 800 € HT. Il s'agit d'une mission comprenant les autorisations d'urbanisme, le dossier de consultation des entreprises, le suivi et la réception des travaux.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré:

DECIDE de retenir l'offre de Monsieur Nicolas DEHU pour 11 800 € HT

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis

Adopté à l'unanimité

2018-9746 Convention de mise à disposition de la parcelle cadastrée section YE n° 73 à Enedis et convention de servitudes sur les parcelles cadastrées section YE n°46 et 73

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le projet de mise à disposition des parcelles cadastrées section YE n°46 et 73 à Enedis afin de procéder à l'installation d'un poste de transformation électrique et de câbles haute tension et basse tension souterrains pour le raccordement de la future école maternelle.

Pour le poste de transformation, il s'agit d'une occupation d'une superficie de 20 m² qui sera positionné dans la 3ème avenue.

Pour les câbles souterrains, il s'agit d'une convention de servitude portant sur les parcelles cadastrées YE n°46 et 73.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré:

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les deux conventions avec ENEDIS

Adopté à la majorité avec 2 abstentions (Jean-Paul BERNIER et Michel DAUTEUIL)

2018-9747 Démolition du 14-16 rue du Docteur Philippe Amelin et modification d'un bâtiment avec création de trottoir rue de la Croix Gaudé - Avenant n°2

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal l'avenant n°2 lié au marché de démolition du 14-16 rue du Docteur Philippe Amelin et modification d'un bâtiment avec création de trottoir rue de la Croix Gaudé.

Ce 2ème avenant a pour objet les travaux supplémentaires suivants:

- Rue du Docteur Philippe Amelin: reprise sur le pignon en pierre et réfection d'une gouttière et travaux de reprise sur le mur de clôture arrière
- Rue de la Croix Gaudé: Suppression du passage surbaissé et reprise du trottoir

En parallèle certains travaux prévus initialement font l'objet de moinsvalue. (enduit pierres vue réalisé sur 300 m² au lieu de 400 m²) ce qui porte cet avenant n°2 à un total de 2904,80 € HT au dessus du prix du marché validé jusqu'à présent.

Le Conseil municipal après avoir délibéré:

VALIDE l'avenant proposé portant le montant final du marché à 204 117,35 € HT et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant.

Adopté à l'unanimité

2018-9748 Admissions en non valeurs

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal les non valeurs proposées par Monsieur Olivier Chanoinat, comptable public.

Le Conseil municipal après avoir délibéré:

DECIDE d'admettre en non-valeur la somme de 334,36 €.

Adopté à l'unanimité

2018-9749 Actualisation tarifaire - exploitation des marchés communaux d'approvisionnement et autres occupations du domaine public

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le projet d'actualisation des droits de place à l'occasion des marchés et de la Foire Saint Simon.

La modification concerne uniquement la mise en place d'un nouveau tarif pour les concessionnaires agricoles et concessionnaires automobile auxquels il est proposé d'appliquer un tarif forfaitaire de 50 €.

Le Conseil municipal après avoir délibéré:

DECIDE de valider les tarifs tels qu'indiqués ci-après:

Marchés de Montmirail du Lundi et du Samedi

Le mètre linéaire de façade (profondeur 2m50)

Commerçant abonné : 1,15 € TTC

Commerçant non abonné : 1,59 € TTC

Attractions et Etablissements forains

Le m2 par jour d'occupation 0,40 € TTC

Droits de déchargement, par véhicule : 1,12 € TTC

Foire de la Saint Simon et Braderies

Droits d'inscription stand < 6metres de façade : 10,45 € TTC

Droits d'inscription stand > 6metres de façade : 26,86 € TTC

Le mètre linéaire de façade (profondeur 2m50) : 5,56 € TTC

Matériels agricoles et automobiles : forfait foire 50,00 € TTC

Vide-grenier, Brocantes, Foires agricoles

Pas de droits d'inscription

Le mètre linéaire (profondeur 6 ml) : 3,50 € TTC

Adopté à l'unanimité

*L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 21h50*

Etienne DHUICQ
Maire de Montmirail

